



**DECLARATION COMMUNE DU PRESIDENT DU CONSEIL
REGIONAL D'AQUITAINE, ALAIN ROUSSET
ET DU LEHENDAKARI DE EUSKADI, PATXI LOPEZ**

Bordeaux le 30 Novembre 2009

Considérant la situation frontalière des Régions Aquitaine et Euskadi au sein de l'Union Européenne, qui contribue au rapprochement des citoyens appartenant à deux Etats-membres,

Considérant la proximité culturelle et linguistique, sur une partie de ces territoires, qui rassemble les populations qui vivent dans cet ensemble régional,

Considérant l'expérience acquise, à travers une coopération active depuis plus de vingt ans, entre les deux Régions, se traduisant par la mise en place et le financement conjoints de projets développés en coopération,

Considérant les enjeux qui se présentent aux deux Régions, du fait de l'élargissement à l'Est de l'Union Européenne,

Considérant l'importance du développement économique, social et culturel dans les deux Régions,

Considérant la nécessité de valoriser les potentialités de développement au travers d'une coopération renforcée qui permette de regrouper les efforts de deux Régions appartenant au même espace géographique et politique, fondé sur la défense des valeurs démocratiques et du respect des droits de l'homme,

Considérant l'urgence de rechercher des actions communes qui permettent d'agir notamment sur les plans économique, environnemental et social,

Les Présidents déclarent leur volonté :

De mettre en place les actions nécessaires pour un développement durable du territoire des deux Régions, en agissant sur :

- **L'amélioration des communications** entre les deux Régions, en favorisant particulièrement les modes de transport des personnes et des marchandises respectueux de l'environnement. Dans ce sens, le nouveau réseau ferroviaire de grande vitesse doit être conçu dans la perspective de la mobilité entre les grandes villes et aires économiques des deux Régions, dans l'objectif d'être l'infrastructure clef pour décongestionner le trafic routier, au-delà de jouer un rôle fondamental dans les communications entre le centre de l'Europe et la Péninsule Ibérique.

A ce titre, la Plate-forme Aquitaine – Euskadi, groupement européen d'intérêt économique, poursuivra son travail partenarial de promotion de la multimodalité fondée sur un tissu commun d'infrastructures et de communications, en coopération avec les autres Régions de l'Arc Atlantique.

- **Un rapprochement accru** entre les autorités publiques et privées, responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre de projets qui permettent de préserver et de valoriser les ressources énergétiques propres de ce territoire, sur le littoral comme dans les zones intérieures. Cela se fera par le renforcement des liens entre les centres de recherche des deux Régions, permettant de développer des projets pour faire face aux effets du changement climatique sur ce territoire basco-aquitain.
- **La complémentarité et la valorisation** des activités de recherche et d'innovation, afin qu'émerge sur l'ensemble ce territoire une nouvelle dynamique technologique, économique et sociale, accompagnée par une nouvelle gouvernance. Etant donnée l'importance capitale de ce point, les relations entre les clusters d'Euskadi et les pôles de compétitivité d'Aquitaine seront renforcées, la structuration d'un cadre de coopération entre les parcs technologiques et les technopoles sera organisée, afin d'amplifier les synergies dans ce domaine. Aquitaine et Euskadi considèrent de façon très positive les actions conduites par le réseau des universités Aquitaine-Euskadi-Navarre, premier facteur du développement des coopérations en matière de recherche.
- **La mise en place en commun** de méthodes et de moyens en matière d'éducation et de formation pour garantir l'épanouissement des citoyens. A ce titre, seront notamment renforcées la création de diplômes communs et la mobilité des apprentis, des lycéens, des étudiants ainsi que des formateurs et des professeurs.
- **L'appréhension commune** des questions liées à l'agriculture, à l'alimentation et à la santé en privilégiant des actions dans le domaine de la qualité, de l'origine, de la traçabilité et en développant des pratiques agricoles durables qui valorisent les territoires.

- **Le renforcement** de la dynamique culturelle et artistique, notamment la promotion de la langue et de la culture basques, par une dimension nouvelle et donner aux manifestations de cette créativité,
- **La valorisation conjointe** des ressources touristiques, dans la perspective d'un développement maîtrisé, respectueux des identités géographiques et culturelles,
- **La promotion** de cette coopération auprès des populations concernées sur le territoire, ainsi qu'à l'extérieur. Cette promotion conduira à présenter la coopération Aquitaine –Euskadi aux deux Etats espagnol et français, ainsi qu'à l'Union Européenne .La référence à cette coopération Aquitaine –Euskadi, sera présente dans le discours institutionnel.
- La coordination des moyens financiers autour de projets structurants, en mobilisant les ressources propres, comme le Fonds commun de coopération Aquitaine / Euskadi, ainsi que les financements en provenance de l'Union Européenne.

Les Présidents expriment leurs intentions de :

- Renforcer la coopération entre les deux Régions, pour contribuer à la création d'un grand espace de relations, d'échanges et de projets communs, ayant une place significative en Europe,
- Engager le processus de constitution de l'Euro-région Aquitaine – Euskadi, au moyen de la création d'un groupement européen de coopération territoriale avec personnalité juridique propre, en conformité avec le règlement (CE) n°1082/2006. Cette euro-région conservera un caractère d'ouverture, lui permettant d'accueillir, le cas échéant, d'autres membres venant de sa proximité géographique.

Alain ROUSSET

Patxi LOPEZ

Président du Conseil régional d'Aquitaine

Lehendakari de Euskadi